



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**DECISION N°2022-23 EN DATE DU 28 MARS 2022
PORTANT DESIGNATION DES MEMBRES DU CONSEIL
STRATEGIQUE DE LA PLATEFORME DE DONNEES EN
CANCEROLOGIE**



Le Président de l'Institut national du cancer,

Vu les articles L.1415-2 et D. 1415-1-8 du code de la santé publique relatifs aux missions de l'Institut ;
Vu la procédure de labellisation de référentiels nationaux et de recommandations nationales de bonnes pratiques cliniques en cancérologie, approuvée par le conseil d'administration de l'Institut et publiée au bulletin officiel « Santé – Protection sociale – Solidarité » du 15 décembre 2015 ;
Vu l'article 29.1.1 du règlement intérieur en vigueur de l'Institut relatif à la composition du conseil stratégique ;

DECIDE :

Article 1

Les membres du conseil stratégique de la plateforme de données en cancérologie sont :

	Prénom	Nom	Organisme de rattachement
1	Sophie	Beaupère	UNICANCER (Fédération Nationale des Centres de lutte contre le cancer) - Déléguée Générale
2	Juliette	Djadi-Prat	Hôpital Européen Georges Pompidou - Assistance publique - Hôpitaux de Paris- Présidente du Comité scientifique et éthique de la PDC
3	Denis	Franck	Association française de cancérologie – Union nationale hospitalière privée de cancérologie (AFC-UNHPC) - Président
4	Franck	Lethimonnier	Inserm - Directeur de l'Institut Thématique Technologie pour la Santé
5	Marie- Joséphine	Poli	Présidente de France Assos Santé – délégation Corse et Comité de démocratie sanitaire de l'INCa
6	Agnès	Rousseau	Ligue contre le cancer – secrétaire générale – comité Départemental du Val d'Oise et Comité de démocratie sanitaire de l'INCa

	Prénom	Nom	Organisme de rattachement
7	Brigitte	Seroussi	Ministère des Solidarités et de la Santé - Directrice des projets - Délégation Ministérielle du Numérique en Santé (DNS)
8	Ayden	Tajahmady	Caisse Nationale de l'Assurance Maladie Directeur adjoint - Direction de la stratégie des études et des statistiques
9	Xavier	Troussard	CHU Caen - FHF Cancer (Fédération Hospitalière de France) - Président
10	Blandine	Vachon	FEHAP (Fédération des Établissements Hospitaliers et d'Aide à la Personne privés solidaires) - Directrice de l'observation et des études

Article 2

Les membres sont désignés pour une durée de quatre ans courant à compter de la signature de la présente décision .

Elle est notifiée à chacun des membres du conseil par courrier électronique et est publiée au Registre des actes administratifs de l'Institut national du cancer.

Fait le 28 mars 2022, en deux exemplaires.

Norbert IFRAH
Président

Signé